



Conseil économique et social

Distr. limitée
25 juin 2021
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Soixante et unième session

1^{er}-25 juin 2021

Projet de rapport

Rapporteur : M. Arman Khachatryan (Arménie)

Additif

Questions de coordination : Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

[Point 4 b)]

Appui du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

1. À sa soixantième et unième session, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'appui du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/AC.51/2021/8).
2. Le Président a appelé l'attention du Comité sur la déclaration faite par la Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale pour l'Afrique pour présenter le rapport. La Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale pour l'Afrique a également présenté le rapport, qui n'a fait l'objet d'aucun débat.

Conclusions et recommandations

3. Le Comité a pris note du rapport du Secrétaire général sur l'appui du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.
4. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale fasse siennes les conclusions et les recommandations figurant aux paragraphes 68 à 72 du rapport du Secrétaire général.
5. Le Comité s'est félicité de l'aperçu instructif de la riposte globale mise sur pied par le système des Nations Unies pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en Afrique, dont la démarche reposant sur trois piliers (sanitaire, humanitaire et socioéconomique) permet de remédier aux



effets à plus long terme de la pandémie et tient compte d'une orientation axée sur le développement.

6. Le Comité s'est félicité des efforts incessants déployés pour améliorer la coordination et la cohérence des activités du système des Nations Unies en Afrique et a recommandé à l'Assemblée générale d'encourager le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique à continuer de renforcer sa coopération avec les entités des Nations Unies pour le développement, les communautés économiques régionales et les organisations régionales et sous-régionales, en particulier l'Union africaine, pour aider les pays d'Afrique à relever les défis posés par la pandémie de COVID-19 afin de parvenir à un relèvement post-pandémique durable, résilient et inclusif et de reconstruire en mieux.
